

COPTOSOMIENS NOUVEAUX D'AFRIQUE

PAR

le Dr H. SCHOUTEDEN

(Musée du Congo belge, Tervueren).

1. — *Ceratocoris Poppiusi* n. sp.

Corps largement ovoïde, assez fortement convexe. Tête du mâle à juga contigus par leur bord interne sur une longueur égalant celle qui sépare ce bord du bord externe de l'œil; puis chaque jugum se prolonge en une pointe aiguë dirigée en avant, un peu plus courte que cette ligne de contact: les bords internes de ces deux saillies sont divergents et plus obliques que les bords externes, faiblement bisinués; bord externe de la tête fortement sinué entre l'œil et le sommet de ces pointes; celles-ci convexes longitudinalement, tandis qu'une dépression va de chaque ocelle au sinus latéral correspondant; de profil, le bord supérieur de ces pointes est bisiné légèrement et l'apex en est faiblement recourbe vers le haut. Pronotum deux fois aussi large que long au milieu, allant en s'élargissant à partir des angles de la base mais se rétrécissant dès avant le milieu, le bord latéral étant donc angulé avant le milieu. Écusson s'élargissant de la base vers l'arrière (plus des deux tiers), largement arrondi distalement, faiblement sinué au milieu du bord apical. Partie coriace visible des élytres concave longitudinalement, à bord externe arqué assez fortement. Antennes à premier article subégale au troisième, les deux derniers plus courts mais subégaux entre eux. Le sixième segment ventral offre de chaque côté, en dehors, une sorte de petite brosse linéaire oblique, précédant le stigmate, qu'on retrouve chez tous les *Ceratocoris*.

D'un jaune-paille en dessus, tout parsemé de petites macules noires ou brun ferrugineux, englobant la ponctuation, condensées par places en taches

ou en bandes plus ou moins nettes, notamment sur la tête qui offre : une bande médiane englobant à la base les ocelles mais allant en se rétrécissant jusqu'au sommet commun des juga, un début de bande sur ceux-ci, partant de l'extrémité et se perdant sur le disque ; et une tache triangulaire partant de l'œil et s'étendant au long du bord antérieur du pronotum. Sur le pronotum, ces macules sont plus rares sur les parties amincies latérales et laissent libres le disque des cicatrices, une courte bande entre celles-ci, un petit espace près de la callosité humérale, en avant de l'angle basal de l'écusson ; elles sont au contraire condensées en taches irrégulières ou marbrures épaisses de chaque côté de cette bande, en dehors des cicatrices et dans la région basale. L'écusson offre comme une mosaïque de taches claires, non ponctuées ou à ponctuation rare et plus pâle (ferrugineuse), séparées sur le disque par des marbrures où les points sont plus serrés, englobés dans des macules plus foncées (noires) et plus ou moins anastomosées ; la partie distale et extéro-basale à marbrures plus fines et fort claires également. Corie à ponctuation espacée noire ou ferrugineuse.

Dessous de la tête flavescents, avec une bande d'un noir vif allant de l'insertion de l'antenne à l'extrémité de la corne correspondante ; le bord basal près de l'œil noirâtre. Articles 1-3 des antennes flavescents, l'extrémité de 3, 4 presque en entier et 5 à la base d'un brun-roux, 5 noirâtre quant au reste. Poitrine en grande partie noir-gris, mate, une bande latérale sur le prostethium, le metastethium presque entièrement, et la partie rabattue amincie latérale du prothorax, flavescents ou d'un brun roussâtre. Pattes flaves, le bord terminal des fémurs noir ou ferrugineux-noir, de même qu'une tache antébasale des tibias, plus ou moins prolongée à la face postérieure ; les tarsi plus testacés, à griffes noires. Ventre d'un testacé flave, le disque des segments 1-4 noir ; la suture des segments, le sillon transversal de chaque segment, les stigmates et une petite macule ponctiforme en dedans de ceux-ci, noirs ou d'un brun-noir.

Long. : (♂) 15 mm.

Je n'ai vu de ce bel Insecte qu'un seul exemplaire, mâle, provenant de l'Afrique orientale : Kwiwo ; la femelle m'est inconnue. Cette nouvelle espèce vient s'ajouter au groupe des *Ceratocoris Colmanti* et *C. Horni* décrits par moi en 1909, dont elle a la forme caractéristique de tête. Je la dédie à mon très regretté collègue le Dr POPPINS, d'Helsingfors, l'éminent connaisseur des Mirides.

2. — **Dokada** n. gen.

Corps non ou peu plus large à la corie ; assez bombé en dessus, le devant du pronotum déclive, formant avec la tête, si on les regarde de profil, une

courbe rentrante, relevée distalement; tylus minuscule; juga du mâle grands et larges, contigus à leur bord interne sur une distance égalant celle qui sépare ce bord du bord externe de l'œil, les juga se recouvrant légèrement distalement à leur bord de contact mais à bord distal ne formant pas une courbe continue pour les deux juga; chez la femelle, la tête est normale, fortement transversale, sinueuse au milieu antérieurement. Pronotum plus de deux fois aussi large que long; chez le mâle, il est profondément échancré entre les yeux, tandis que derrière ceux-ci, il est coupé transversalement et légèrement sinueux, l'angle interne arrondi; la courbe des côtés est très marquée chez le mâle, dépassant nettement la ligne unissant l'angle latéral à l'œil; chez la femelle, les côtés du pronotum sont simplement arqués faiblement, et le bord antérieur est échancré largement mais peu profondément et d'une seule venue (à partir des angles antérieurs). Écusson allant en s'élargissant vers l'arrière; chez le mâle, le bord postérieur, largement arrondi, est sinué médianement; chez le mâle, l'écusson n'est guère plus large que le pronotum et subégal en longueur à celui-ci mesuré au niveau de l'œil; chez la femelle, il est plus long que le pronotum et est relativement plus large. Bord externe visible de la corie arqué faiblement.

En dessous, la tête offre de chaque côté une dépression transversale, allant de la base du rostre du bord externe en avant de l'œil; entre le rostre et l'insertion des antennes, cette dépression est limitée en arrière par une sorte de saillie conique large et mousse; bucculae courtes, élevées, arrondies. Antennes à premier article subégal au troisième, quatrième plus court que le cinquième, et celui-ci moins long que le premier. Rostre atteignant la base du ventre. Orifices prolongés en un sillon allongé, graduellement rétréci. Pattes assez fortes, les fémurs antérieurs plus épais; fémurs offrant en dessous un sillon recevant le tibia; celui-ci également creusé d'un sillon, à la face supérieure; griffes robustes. Ventre à stigmates éloignés de la marge, placés en avant du sillon transverse coupant le segment, tandis qu'en arrière et plus en dehors on trouve sur les segments 2-5 deux spiracules; sur le segment 6, de chaque côté, en dehors, une petite brosse transversale elliptique, comme chez les *Ceratocoris*.

Je rattache à ce genre le *Cantharodes Montandoni* décrit par moi en 1909 et dont notre Musée possède également un spécimen, femelle comme le type; cette espèce offre également les cônes et les dépressions sous-céphaliques.

Type du genre : *D. dandensis* n. sp.

D. dandensis n. sp.

La coloration foncière est flave, plus ou moins ferrugineuse, mais l'insecte

est fortement envahi par des macules et marbrures noires ponctuées, qui délimitent toujours plus nettement quatre petites taches pâles à la base de l'écusson et deux grandes taches postdiscales (une de chaque côté de la ligne médiane); la ponctuation est limitée aux parties noires, elle est plus fine sur la partie postérieure du pronotum et de l'écusson. Dessous de la tête presque entièrement envahi de noir, sauf la région rostrale et les tubercules coniques voisins des antennes, ceux-ci d'un flavescent ochracé, ainsi que le rostre (la base exceptée) et les pattes, dont les griffes sont noires, sauf à leur base. Antennes ochracées, le quatrième article assombri au bout, le cinquième noir, sauf à sa base. Poitrine d'un noir mat, les hanches parfois partiellement ochracées, et les côtés rabattus du prothorax flavescents et tachés de noir. Ventre noir, avec une macule flave marginale marquant la suture des segments.

Corps largement ovalaire chez la femelle, plus rectangulaire chez le mâle. Chez le mâle, les bords latéraux de la tête sont légèrement angulés devant l'œil, puis sinués nettement et enfin arrondis largement; les courbes terminales des deux juga ne sont pas continues et se recoupent l'une l'autre, le bord terminal étant donc échancré au milieu. Les côtés de l'échancrure antérieure du pronotum sont sinués nettement; les bords latéraux libres ont une courbure plus forte vers l'avant, ils sont à peine divergents, puis rentrent; près de chaque angle de l'échancrure antérieure, le pronotum offre une dépression, ovalaire plus ou moins, nette; en avant des angles latéraux, l'indication d'une faible dépression transversale, plus nette en dehors et précédée latéralement d'une autre impression localisée.

Long. : (♂) 14.25-15.25; lat. 10-11 mm.

Long. : (♀) 11-11.25; lat. 8.75 mm.

J'ai sous les yeux deux couples de cet intéressant Insecte, récoltés dans l'Afrique orientale : Ndanda.

3. — *D. pallida* n. sp.

Espèce très distincte de la précédente mais offrant les mêmes caractères génériques.

De forme plus elliptique, la plus grande largeur au niveau de la corie. La tête du mâle a les juga plus angulés distalement et forme comme un triangle incisé en coin à l'extrémité, les deux angles étant arrondis; côtés non sinués ou peu nettement, les angles antéoculaires effacés. Pronotum à côtés arqués modérément et régulièrement (pas plus fortement en avant); l'angle antérieur un peu plus grand qu'un droit et arrondi; bord transversal derrière l'œil et en même temps sinué, puis oblique et rentrant pour former l'échancrure, qui est moins profonde que chez *D. dandensis*; les dépressions peu marquées.

D'un flavescent ferrugineux pâle, semé d'une ponctuation brun ferrugineux ou noire laissant des espaces impondus çà et là; base de la tête assombrie; bord postérieur ou région postérieure des cicatrices d'un ferrugineux-poix; base du pronotum parfois envahie de ferrugineux également. Écusson offrant à sa base même cinq macules plus ou moins vagues où la coloration sombre est plus étendue, délimitant entre elles quatre taches claires peu nettes; en outre, de chaque côté du milieu du disque, une tache sombre plus ou moins marquée, entre lesquelles se trouve une trainée sombre partant de la macule basale médiane et dépassant ces taches en arrière; parfois l'indication d'une bande oblique se rattachant à la tache externe et rejoignant le bord externe après ces taches. En dessous, tête d'un flavescent ferrugineux, la région oculaire d'un noir de poix, les côtés semés de points sombres. Antennes flavescentes, les deux derniers articles noirs, sauf à la base. Poitrine d'un noir mat, à l'exception des dilatations du prothorax. Ventre noir ou noir-poix, la zone latérale flavescent ferrugineux, avec les sutures et impressions noir-poix, ainsi que les stigmates; la marge même est noir de poix, avec macule claire marquant les sutures.

Long. : (♂) 12-13,5; lat. 8,5-10,75 mm.

Je possède de cette espèce deux exemplaires, mâles tous les deux, provenant l'un de Dar-es-Salam (D^r EICHELBAUM), l'autre de Zomba (RENDALL). Ce dernier spécimen est plus grand, mieux marqué de taches, et la tête est échancrée moins fortement distalement et guère sinuée latéralement.

4. — *Niamia camerunensis* n. sp.

Fortement bombé, la courbe de l'écusson graduelle quand on regarde l'Insecte de profil. Dessus d'un noir brillant, avec de petites macules flavescentes, très espacées sur le disque de l'écusson, moins sur les côtés de celui-ci et sur le pronotum, plus denses sur la tête, mais encore bien moins étendues que la coloration noire; sur la partie postérieure de l'écusson ces taches sont un peu callenses; ponctuation fine, assez dense, plus rare sur le disque de l'écusson et l'arrière du pronotum; une petite tache flavescente à la base de la corie visible, qui est noire avec quelques rares petites macules flavescentes. Côtés du pronotum peu fortement arqués; tête tronquée-arrondie en avant; écusson modérément élargi en arrière, les côtés arrondis. En dessous, tête noire antérieurement, avec quelques rares macules flavescentes; la zone transversale, portant les yeux, pâle mais marquée de quelques points sombres. Poitrine d'un noir-poix, les parties rabattues du prothorax variées de flavescent et de noir; extrémité du sillon des orifices et une macule externe du

mesostethium flavescent ferrugineux. Ventre de même couleur, la région médiane noire ainsi que les genitalia du mâle, les sutures jusqu'à une faible distance de la marge externe, un sillon transverse des segments 2-5 partant du même niveau externe mais ne rejoignant pas la bande médiane, et les stigmates; toute la région externe semée de points brun ferrugineux ou noirs, avec une tache flavescente claire marquant la suture des segments à la marge externe, qui est, à part cela, noire. Premier article des antennes flavescent blanchâtre presque en entier (taché en dessous), 3-5 d'un noir de poix, 3 marqué d'une ligne longitudinale flavescente. Pattes d'un noir de poix, le troisième article des tarsi flave en dessus, de même que la crête au moins des fémurs en dessous et les bords du sillon supérieur des tibias. Pièce basale du segment génital du mâle en languette échancrée au sommet, les deux pointes arrondies.

Long. : (♂) 9.75; lat. 9 mm.

Du Kamerun : Mundame (ROHDE).

5. — *Niamia orientalis* n. sp.

Espèce voisine du *L. irrorata* DALL. par sa coloration mais ayant l'écusson nettement moins élargi en arrière et la pièce basale du mâle plus large. La coloration générale est la même, mais sur la base du pronotum et surtout sur l'écusson les taches claires n'ont pas l'aspect plutôt régulier qu'elles ont chez *irrorata*, où elles apparaissent comme des gouttes de couleur un peu calleuses. Ici les taches sont irrégulières, plus nettement vermiculées, et entre les taches proprement dites, plus grandes, telles qu'on les observe chez *irrorata*, il y a des macules plus petites, des traits ou marbrures clairs; ces taches peuvent du reste être tantôt denses, tantôt espacées, mais toujours elles sont irrégulières et non calleuses; l'écusson offre en outre de chaque côté à la base, partant à peu près de l'extrémité de la corie visible, une série de taches claires plus grandes formant une bande oblique très irrégulière et corrodée allant vers l'angle postérieur du pronotum et s'étendant plus ou moins dans l'angle basal de l'écusson.

Long. : (♂♀) 9.25-11; lat. 8.75-10.5 mm.

De diverses localités dans l'Afrique orientale : de l'Usambara : Nguelo, Bulwa, de Kilwa-Donde, de Mombassa; de l'Uganda également. Les deux exemplaires provenant de Kilwa-Donde ont les taches plus espacées et font passage à la variété que je décris sous le nom de *L. orientalis* var. *dispar*. n. var.

N. orientalis var. **dispar** n. var.

Cette variété est basée sur un spécimen femelle que je possède, récolté à Manow, dans l'Afrique orientale. Il a la forme de l'espèce que je viens de décrire, mais en diffère par les caractères que voici :

La coloration claire est fortement réduite, de telle sorte que l'écusson et le pronotum, noir brillant, ne sont semés que de rares petites taches, irrégulières toujours, entre lesquelles on ne retrouve plus que de vagues macules çà et là ; les grandes taches latérobasales de l'écusson ont également disparu, remplacées par quelques petites taches plus petites, irrégulières. Du *N. irrorata*, cette variété se distinguera néanmoins aisément par le fait que les taches ne sont pas calleuses.

Long. : (♀) 11.25 ; lat. 11 mm.

6. — **N. rhodesiana** n. sp.

Cette espèce est également très voisine par la coloration du *N. irrorata* DALL., mais comme chez *Horvathi* et *orientalis* les taches couvrant le pronotum et l'écusson ne sont pas calleuses ; la ponctuation les séparant est assez dense et nette. Comme chez l'espèce précédente, l'écusson est nettement moins élargi vers l'arrière que chez *irrorata* ; l'Insecte est un peu plus long que large ; les côtés du pronotum paraissent aussi moins arqués et le bord costal de la corie l'est également moins. Sur la tête, la coloration claire et la coloration noire sont à peu près également réparties ; sur l'arrière du pronotum le noir prédomine, tandis qu'en avant il est moins étendu ; sur l'écusson il est notablement prédominant. En dessous la coloration est semblable à celles des espèces citées ; la région médiane du ventre est d'un brun de poix ou ferrugineux, plus clair sur le sixième segment ; les côtés sont moins envahis de noir ; fémurs entièrement clairs (d'un acajou jaunâtre).

Le bord antérieur de la tête n'est pas échancré comme il l'est chez *orientalis*, il est très faiblement sinué ; entièrement la tête est comme ridée longitudinalement.

La pièce basale du segment génital du mâle est tout autre ; assez large, tronquée largement au sommet mais à bord terminal trisinué, les sinus latéraux larges et peu profonds, le sinus médian étroit et plus accentué nettement.

Long. : (♂) 9.5 ; lat. 9 mm.

De la Rhodesie.

7. — **Vetora** n. gen.

Corps de forme elliptique, rappelant les *Montandoneus* et *Brachyplatys*, assez peu bombé en dessus, le plus large à la corie. Tête du mâle égalant en largeur environ les deux tiers du pronotum; assez grande, mais pas deux fois aussi longue que large avec les yeux; tylus petit, inclus, mais bien visible; juga longuement contigus au devant du tylus; les côtés obliques à partir des yeux, très peu sinués, convergents, mais l'apex de la tête incisé anguleusement (l'angle plus grand qu'un droit), les deux pointes ainsi formées étant elles-mêmes égales à un angle droit à peu près; de profil, la courbe de la tête se relève un peu vers l'extrémité. Yeux peu transversaux; ocelles à peu près aussi éloignés entre eux que des yeux. Pronotum un peu plus de deux fois aussi large que long au milieu; les côtés amincis, arqués modérément, l'angle antérieur contigu à l'œil et ne le débordant pas; bord antérieur échancré peu fortement entre les angles antérieurs; bord basal droit; pas de sillons. Écusson un peu plus court que la tête et le pronotum réunis, élargi modérément vers l'arrière, sinué distalement chez le mâle; sa convexité continue avec celle du pronotum (vus de profil). Corie peu arquée en dehors. Antennes à peu près aussi éloignées des yeux que du rostre; le premier article plus long que le troisième, celui-ci aplati et élargi très nettement de la base à l'apex; cinquième subégal au premier, le quatrième guère plus court; deuxième très court. Rostre atteignant les hanches postérieures. Pattes courtes, les fémurs n'atteignant pas les côtés de la poitrine; tibias à sillon net à leur face supérieure. Orifices prolongés en un long sillon acuminé. Ventre du mâle à sixième segment s'avancant en angle aigu jusqu'à la base du cinquième; les stigmates placés en dedans de la marge abdominale.

Ce genre nouveau vient se placer auprès du genre *Montandoneus* KIRK. (*Gabonia* MONT.) dont il se distingue aisément par la forme plus allongée, par la tête à juga longuement contigus, par les orifices prolongés en un long sillon, par l'angle du segment sixième ventral du mâle plus court, etc.

V. Montandoni n. sp.

D'un noir bronzé un peu verdâtre en dessus, brillant. La tête tachée assez peu nettement de flave ferrugineux dans la région basale médiane, près du tylus. Pronotum à bordure latérale étroitement et irrégulièrement flavescence ou ferrugineuse, marquée de noir ou de brun; en outre, une vague traînée de petites macules irrégulières, guère distinctes antérieurement, à quelque distance du bord latéral. Écusson avec près de chaque angle basal une

macule d'un flavescent ivoiré nette ; la région latérale et apicale est en outre semée éparsément de petites macules irrégulières flavescentes, un peu calleuses. Corie partiellement d'un flavescent ferrugineux. Dessous de la tête noir, un peu éclairci sur le milieu. Poitrine d'un noir mat. Ventre noir brillant ; le bord de l'abdomen lisse et flavescent ferrugineux, de même qu'une ligne ondulée en dedans de la ligne des stigmates. Antennes à deux premiers articles flavescents, les autres d'un brun-noir. Pattes d'un flavescent un peu ochré, les trochanters, la base des fémurs et le dernier article des tarsi d'un brun de poix. Tête à ponctuation fine et éparsée. Pronotum à ponctuation plus serrée, fine, plus effacée sur le disque, plus forte vers les angles latéraux. Écusson à ponctuation modérément dense, plus fine sur le dos, plus forte sur tout le pourtour.

Long. : (♂) 10.25 mm.

Du Congo français : Lambarene. Un exemplaire mâle de ma collection.

Je dédie cette intéressante espèce à mon excellent collègue et ami M. A.-L. MONTANDON, à qui nous devons de si beaux travaux sur les Coptosomiens.
